

REUNION D.P.

(Délégués du Personnel)

du 28/05/10

1. QUALITE DE VIE AU TRAVAIL :

L'ANACT, du 17 au 20 Juin, organise avec le concours de certains ministères dont celui du Travail, la 7ème édition de la « Semaine de la qualité de vie au travail ».

Un rendez-vous régulier pour s'informer, témoigner, échanger et agir, ou chacun en attend des retombées positives.

Quelles démarches envisagez-vous de mettre en place sur le site ?

Pensez-vous associer le CHSCT et les salariés à ces actions sur ce thème ?

Non, la société DASSAULT-AVIATION de Mérignac est suffisamment en avant-garde dans ce domaine pour ne pas avoir besoin de regarder ailleurs ce qui pourrait aussi se faire de biens et de réfléchis avec les principaux observateurs et conseillers du genre.

L'adage « on est plus intelligent à plusieurs » n'a pas sa place sur ce site.

Aussi, la direction locale rappelle qu'elle n'est pas en co-gestion avec les organisations syndicales telles qu'elles soient. Comme la différence semble moins évidente avec le terme « collaboration », la CFDT souhaite évidemment des éclaircissements de sa part.

2. MOBILISATION DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES TMS :

Le Ministre du Travail qui vient de lancer la campagne «TMS 2010 », appelle les professionnels à passer à l'action en engageant des démarches de prévention.

Avez-vous déjà une première étude, une prospection en cours concernant ce sujet ?

Qu'elles sont les initiatives que vous pensez mettre en place ?

Pensez-vous associer le CHSCT et les salariés à vos réflexions et actions sur ce thème ?

Une campagne à la rentrée de Septembre est prévue, et comme cela est devenu le 1^{er} poste des arrêts de travail sur Mérignac, cela est à l'ordre du jour de la prochaine réunion de CHSCT.

La direction souhaite que tous les salariés soient bien formés sur la sécurité au travail mais semble avoir du mal à reconnaître les aides externes. En effet, une matinée-débat « prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques : Osons l'innovation ! » est organisée par l'ARACT (la Régionale de l'ANACT) le 18 juin 2010 au conseil régional d'Aquitaine dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie au travail (question 1).

Domage que la direction ne soit pas intéressée par cette proposition innovante !

Comme par le passé où nous lui avons rappelé la loi, la direction locale n'aime pas que nos questions empiètent sur le domaine du CHSCT. Elle se dit alors souple et compréhensive en nous répondant parce que nous n'avons plus d'élus en CHSCT.

Le CHSCT, vous savez, là où la CFE-CGC a écarté les 3 CFDT aux élections de Juin 2009 et où son secrétaire Monsieur YVON ne convoque plus le Responsable Syndical CFDT Eric ROUQUIE aux réunions préparatoires comme cela se faisait auparavant.

La CFDT dérange mais fait tout de même avancer les choses pour le bien de tous les salariés puisque ce point a été mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion, par hasard.